

**1. OBJET**

La stratégie proposée pour la prise en charge d'un patient porteur de *Staphylococcus aureus* méticilline résistant (MRSA) découle du document prévention et contrôle de l'infection à MRSA dans les établissements de soins et en pratique libérale dans le canton de Vaud, élaboré par l'Unité HPCI. L'objectif de cette procédure est de prévenir les infections à *Staphylococcus aureus* méticilline résistant en proposant des mesures adaptées aux différents prestataires de soins ambulatoires ceci avec une prise en charge des patients porteurs de ce germe basée sur des mesures rationnelles, différenciées et adaptées aux policliniques, permanences et cabinets médicaux.

**2. DOMAINE D'APPLICATION**

Cette procédure s'applique aux patients porteurs de MRSA (anciennement ou nouvellement connus) et aux patients avec une infection à MRSA recevant des soins ambulatoires ( cabinet médical, permanence médicale).

**3. DEFINITIONS****4. RESPONSABILITES**

La diffusion et le contrôle de cette stratégie est de la responsabilité du responsable HPCI de la policlinique ou du cabinet, sous la supervision, si elle existe de la commission HPCI de l'établissement, en collaboration avec la cellule régionale HPCI.

Son application est sous la responsabilité de la direction de la policlinique et de l'équipe médico-infirmière.

Les laboratoires et médecins signalent, à la cellule HPCI de leur région, les prélèvements et/ou les patients avec MRSA, ceci sur une base volontaire.

**5. DEROULEMENT**

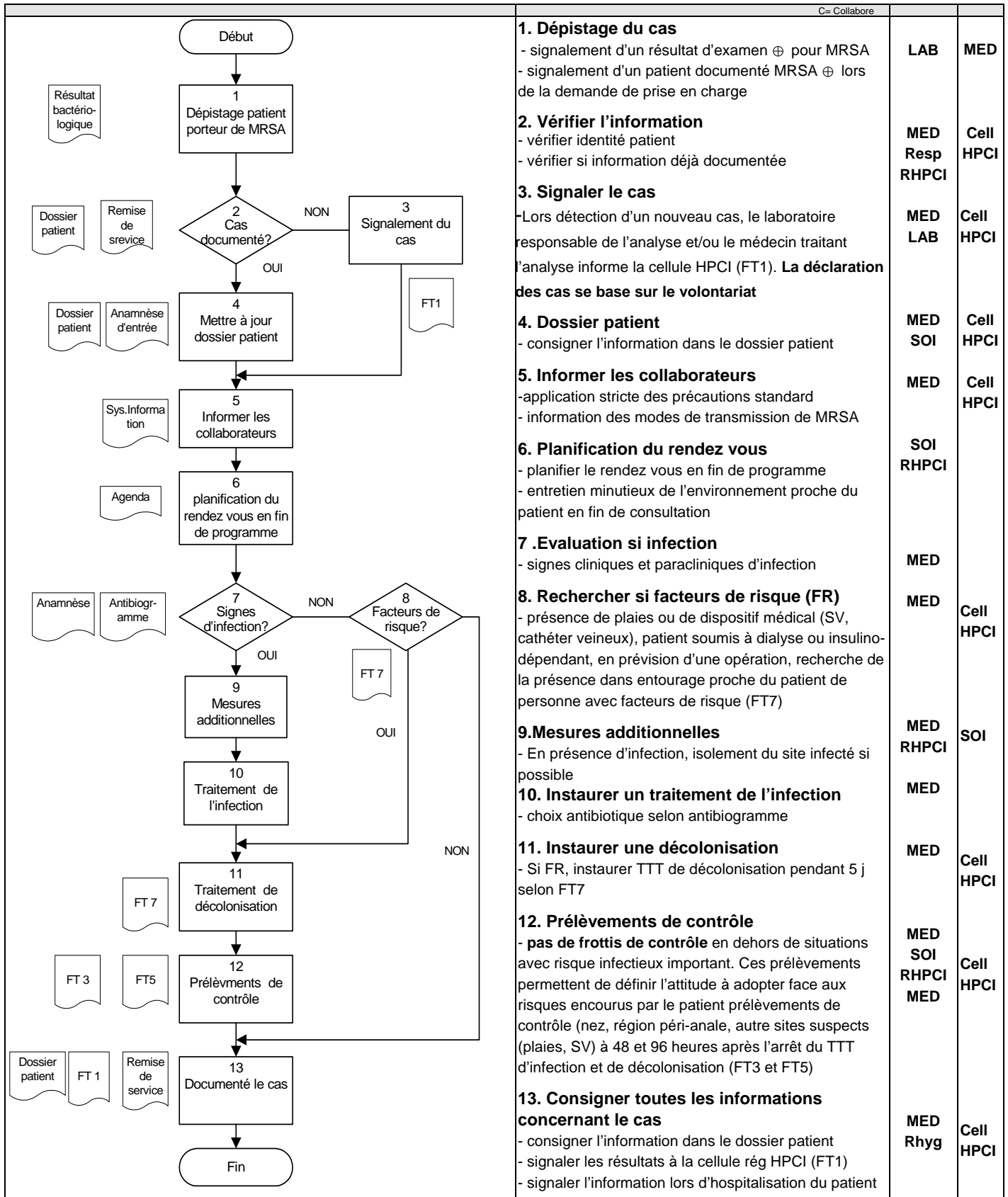
Le diagramme déroulement de la procédure est décrit dans la page suivante.

**6. VALIDATION**

N° de version	Date d'émission	Classement	Elaboration/Modification	Vérification/Approbation Visa (s)
2	14.02.2005			

**7. DISTRIBUTION**

Fonction	UB/Service



**8. TERMINOLOGIE**

LAB	= laboratoire d'analyse	Cell HPCI	= cellule régionale HPCI
MED	= médecin responsable	Unité HPCI	= unité de coordination cantonale HPCI
IC	= infirmier(ère) chef(fe)	RHPCI	= infirmier(ère) HPCI de l'établissement
ID	= infirmier(ère) diplômé(e)	Responsable HPCI	= référent HPCI de l'établissement
FT	= Fiche technique	HPCI	= hygiène, prévention et contrôle de l'infection

**9. DOCUMENTS ASSOCIES**

- Fiche signalétique destinée aux laboratoires ( FT 1)
- Technique de prélèvement pour le dépistage MRSA (FT3 )
- Planification du suivi des nouveaux cas (FT 5)
- Modalité de décolonisation en soins chroniques (FT7)

**10. DOCUMENTS ET TEXTES DE REFERENCE**

Document "prévention et contrôle de l'infection à MRSA dans les établissements de soins et en pratique libérale dans le canton de Vaud, Unité HPCI, 2004